



Plan général des bâtimens et maisons ou dépendances cy-devant des dames Ursulines de la ville de Melun, levé par ordre de son éminence Monseigneur le cardinal de Luynes, en décembre 1772 par Chayé architecte juré expert des bâtimens au Châtelet de ladite ville y demeurant. Encre noire et aquarelle sur papier, 1772. (BM Melun. GG 2)

IVR11_20027701101X

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2002

(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France ; (c) Ville de Melun
communication libre, reproduction soumise à autorisation